



## MAIRIE DE LANRIVOARE

☎ 02 98 84 24 75

☎ 02 98 32 44 11

Mel : [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr)



## A VOS AGENDAS !

**SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE : 13 et 14 Février.**

**Club des Châtaigniers :**

**Mardi 2 février** : Interclub dominos-belote à Plourin

**Mardi 9 février** : Thé dansant à Plouguin

**Mercredi 10 février** : interclub de dominos à Plouarzel

**Mardi 16 février** : Interclub de dominos-belote à Brélès

**Mardi 23 février** : Nous et Notre Mémoire de 14h à 16h salle paroissiale

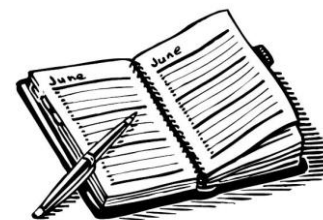
**Jeudi 25 février** : Interclub de Tarot à Guilers

**Union nationale des Anciens Combattants** : Samedi 6 février : Assemblée Générale de l'U.N.C. à 14 heures, salle André Malraux.

**Les marcheurs de Pen Ar Bed** : Dimanche 21 février 2016: Rendez-vous à 14h, Place de l'Eglise pour une randonnée sur les chemins de BRELES.

**A.P.E** : 19-20 mars 2016 : Couscous

**Familles Rurales** : 23 avril 2016 : Soirée Karaoké



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

**Lundi** : 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Mardi** : 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Mercredi** : 9h - 12h / Fermé

**Jeudi** : 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Vendredi** : Fermé / 13h30 - 17h

**Samedi** : 9h - 12h / Fermé

### Etat-Civil

#### Naissances :

- Manon BLEUNVEN, le 09/12/2015, 4 rue Ar Bleiz
- Sulian MENS, le 17/11/2015, Lannéon

#### Décès :

- RAGUENES Yvon, le 24/01/2016
- QUEMENEUR Yves, le 09/12/2015

### Urbanisme

#### Permis de construire déposé :

- SCI KEMPERLINE - M. et Mme LE BRIS; maison individuelle ; 23 rue de la gare

#### Déclarations préalables déposées :

- Monsieur MAREC Francis, clôture, 2 rue de la Montagne
- Monsieur QUEMENEUR Yves, isolation extérieure, rue de la Gare
- Madame LE VEN Roselyne, toiture ardoise + velux, Lanvenec

#### Déclarations préalables acceptées :

- Monsieur CLOATRE Julian, portail coulissant, 20 bis route de Brélès.
- Monsieur QUÉMÉNEUR Jean, Isolation par l'extérieur, 5 rue de la Gare
- Monsieur LE VAILLANT Stéphane ; extension habitation 15m2, Pen ar C'Hoat
- Monsieur MENGUY Gilbert ; fenêtres ; 7 rue de Ploudalmézeau
- Monsieur SALIOU Joël ; portail PVC ; 19 route d'Argenton

Le recensement a débuté le **21 janvier et se terminera le 20 février**. Actuellement les agents recenseurs sont visibles sur la commune. Nous vous demandons de leur réserver un accueil chaleureux.

Les agents recenseurs qui effectuent la collecte sur Lanrivoaré sont :

***Lydia HILY, Tiffany LE GOFF, Elena MAGUEUR***



Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population (participation de l'État au budget des communes, l'installation d'un commerce, la construction de logements ou le développement des moyens de transport.) **C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !**

**Vous pouvez répondre au questionnaire par internet, la connexion se fait via un accès ordinateur. (La connexion via tablette et smartphone n'étant pas possible)**

**Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.** Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### Enquête INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera aux dates suivantes :

Du	Au
04/04/2016	19/04/2016
04/07/2016	20/07/2016
03/10/2016	18/12/2016
02/01/2017	17/01/2017

Un enquêteur, muni d'une carte officielle prendra contact avec les enquêtés et sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les personnes enquêtées seront préalablement prévenues par courrier et informées du nom de l'enquêteur. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

### Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de la commune dont l'âge atteint 16 ans. Merci de vous présenter en mairie avec une carte d'identité valide et le livret de famille.

### Chiens errants

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que leur divagation est strictement interdite. Si un tel cas se présentait, le Maire, conformément aux termes de la loi du 31 octobre 2001 relative à la sécurité intérieure, pourrait placer d'office l'animal en fourrière. Les frais sont à la charge du propriétaire.

Si vous apercevez un animal en divagation sur la commune, merci de le signaler en Mairie afin d'assurer la sécurité de tous.

## PERMANENCES

Dans le cadre de ses permanences décentralisées, M. Jean-Luc BLEUNVEN, député, sera présent  
**le vendredi 5 février prochain de 9h00 à 12h00**  
à la Mairie de Ploudalmézeau  
Place André Colin

## ASSOCIATIONS COMMUNALES

### SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE

Le Sporting Club et le Tennis Club de LANRIVOARE organisent le samedi 13 février de 11h à 19h et le dimanche 14 février de 10h à 18h, dans la salle de la Forge, son 7ème SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE avec la présence d'une quarantaine d'exposants.

L'entrée sera gratuite et vous pourrez déguster et acheter les produits issus des différentes régions françaises. Venez nombreux!!

### FAMILLES RURALES

Les membres du bureau Familles Rurales vous souhaitent une bonne année 2016, joyeuse, musicale, sportive et créative.

Pour que l'année soit belle en chansons, vous pouvez dès à présent noter sur vos agendas que l'association Familles Rurales organisera le 23 avril 2016 une soirée karaoké-crêpes animée par Kriss, ouverte à tous.

### CLUB DES AINES

#### Programme de Février :

**Mardi 2 février** : Interclub dominos-belote à Plourin

**Mardi 9 février** : Thé dansant à Plouguin

**Mercredi 10 février** : interclub de dominos à Plouarzel

**Mardi 16 février** : Interclub de dominos-belote à Brélès

**Mardi 23 février** : Nous et Notre Mémoire de 14h à 16h salle paroissiale

**Jedi 25 février** : Interclub de Tarot à Guilers

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'Assemblée Générale de l'U.N.C. se tiendra le samedi 6 février 2016 à 14 heures, salle André Malraux.

Tous les adhérents, ainsi que leurs épouses, y sont conviés. Le règlement de la cotisation 2016 devra être effectué avant la réunion.

Je vous remercie par avance de votre diligence.

Sincères salutations. Paul BOISSERAND

### COMITE DES FETES

#### **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 DECEMBRE 2015**

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le vendredi 11 décembre en présence d'une bonne partie des membres ainsi que de la municipalité.

Jo Magueur a remercié toutes les personnes présentes, la municipalité pour leur soutien, le personnel communal pour leur aide à chaque manifestation, ainsi que les membres de toutes les

associations de la commune et des communes voisines qui n'hésitent pas à nous venir en aide.

Un rappel des fêtes organisées dans l'année :

Le 30 août: sortie découverte de la commune avec pique nique chez René Jaouen avec dégustation de pain

Le 18 octobre : pardon des châtaignes.

Ensuite Monique Pellen a présenté le budget qui est positif grâce au succès du pardon.

Une partie du bénéfice du pardon a été partagé entre les associations familles rurales (1400 euros), le club de gym (600 euros) et les jeunes (250 euros) qui ont aidé au bon déroulement de la fête.

Comme tous les ans un goûter sera offert au club des châtaigniers au mois de février.

Puis on passe à l'élection du bureau.

Mr Roger Le Bris et Mme Maryline Le Doaré se retirent du comité

#### Le nouveau bureau :

Co-Président :	Romain Quéméneur
Co-Président :	Guillaume Blaise
Trésorier :	Monique Pellen
Trésorier-Adjoint :	Jo COZIEN
Secrétaire :	Gaëlle L'HOSTIS
Secrétaire-Adjoint :	Jean-Claude CALVEZ

Romain Quéméneur et Guillaume Blaise prennent la parole, et avec l'ensemble du comité décident des dates des futures fêtes pour 2016, à savoir les jeux interquartiers le dimanche 5 juin 2016 et le pardon des châtaignes le 16 octobre 2016.

Il a été décidé à l'unanimité de faire les jeux interquartiers et le concert moules frites, en alternance une année sur 2.

En fin de séance parole est donnée à Madame Myriam Boulic, adjointe aux associations, qui remercie le comité des fêtes de rassembler la population de la commune au travers des fêtes organisées.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE (CCPI)

### Collectes ordures ménagères et tri sélectif

#### Rappel :

- Semaine paire : Bac Jaune

- Semaine impaire : Bac ordures ménagères

Les calendriers de collecte pour 2016 sont consultables sur le site internet de la CCPI à la rubrique déchets.

Renseignements : 02 98 84 39 40 /  
nicolas.royant@ccpi.bzh

### Associations : la CCPI vous aide

Afin de soutenir le dynamisme des associations de son territoire, la Communauté peut vous apporter trois types d'aides possibles :

- **Une aide financière** : rendez-vous sur notre site Internet pour télécharger l'imprimé 2016. Il est à retourner dûment complété avant le 31 mars au service communication/promotion

- **Lancement des réservations du matériel d'animation pour l'année 2016**

Toute demande doit être obligatoirement transmise avant le **vendredi 19 février 2016** par un formulaire de demande de matériel téléchargeable sur le site de la CCPI : <http://www.pays-iroise.bzh/loisirs/vie-associative/32612-aides-materielles> .

Il devra nous être renvoyé par écrit (courrier ou mail : [service.technique@ccpi.bzh](mailto:service.technique@ccpi.bzh) et toujours préalablement à l'évènement auprès de notre Direction des Opérations et de l'Exploitation. Chaque association devra mentionner un bénévole référent (avec ses coordonnées complètes), pour toute correspondance ultérieure. Fin mars 2016, une commission d'attribution des matériels statuera sur les réservations effectives. Il convient donc que ces demandes parviennent à la CCPI, **dans le délai imparti.**

- **Un soutien à la communication** (panneaux format sucette) : vous pouvez bénéficier d'un affichage dans les supports implantés dans les 5 déchèteries. La demande est à adresser au service communication 3 mois avant l'évènement.

Renseignements : 02 98 32 37 76 /  
communication@ccpi.bzh



## Actions de la maison de l'emploi

**Postes à pourvoir :** dans l'agriculture (serres de tomates) sur le Pays d'Iroise. CDD de 6 à 9 mois à temps complet en récolte, effeuillage, taille. Débutant accepté.

**Forum jobs d'été et des emplois saisonniers :** il aura lieu le samedi 26 mars de 9h30 à 12h30 au centre socio-culturel à Saint Renan.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh)

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.com/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.com/Toutes%20les%20actualites)

## SOCIAL

### Revalorisation du SMIC

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le **montant horaire du SMIC est de 9,67 € brut** (soit **1 466,62 € brut par mois** pour un salarié à 35 heures).

*(Décret n° 2015-1688 du 17 décembre 2015 - JO du 18 décembre 2015)*

### Association Sous l'Arc-en-ciel:

PERMANENCE D'ECOUTE ET DE CONSEIL pour les femmes et enfants victimes de violences (psychologiques, physiques et verbales) et pour les enfants et adultes surdoués: permanence téléphonique (07.86.25.36.12) ou sur place (prendre rendez-vous) à Ploudalmézeau ou à Lanildut.

ATELIER DE LECTURE-ECRITURE-DECOUVERTE pour enfants: le mercredi de 14h30 à 16h00 à Ploudalmézeau ou en extérieur.

Renseignements :

07.86.25.36.12 et [souslarcenciel@orange.fr](mailto:souslarcenciel@orange.fr)



### Restaurants du Cœur du Pays d'Iroise.

VIDEZ VOS ARMOIRES !!

Les restos du cœur de Lanrivoaré ouvrent un « Vestiaire » afin d'aider les plus démunis.

Nous prenons les vêtements (bébés, adultes), la maroquinerie, le matériel de puériculture, la vaisselle, les chaussures, le linge de maison, de toilette et de lit.

On compte sur vous !! Merci

Dépôt les mardis et vendredis aux restos de Lanrivoaré - Zone de Kerdrioual  
02.98.32.64.04

### Famille d'accueil avec le Secours Catholique Pays d'Iroise

Vous êtes disponible et souhaiteriez être famille de vacances, pour 1 ou 2 enfants, pendant 15 jours au cours du mois de juillet 2016. N'hésitez pas, pour toute information, veuillez contacter le Secours Catholique Pays d'Iroise au 06.49.66.65.17.

## SANTE

**CABINET INFIRMIER** Michot-Lamontagne-Milin-Menguy 5 bis route de Brest 29290 LANRIVOARE. Tél: 02 98 33 38 74 Soins à domicile 7/7j - Soins au cabinet sur rendez-vous.

## IDEES SORTIES

### **Brest terres océanes au salon du tourisme de Brest**

Les 30 et 31 janvier 2016, le salon du tourisme de Brest accueillera la récente destination touristique Brest terres océanes, au parc expo de Penfeld. Au cœur du village Finistère, invité d'honneur du salon, les acteurs du tourisme de Brest terres océanes présenteront les multiples facettes de la destination.

« Et si vous partiez cocooner en presqu'île de Crozon dans un hébergement insolite le temps d'un week-end ?... peu de route, mais dépaysement assuré »

De nombreux lots à gagner : des entrées pour Brest 2016, des traversées maritimes, des hébergements sur la destination,... et bien d'autres cadeaux - Lieu : Parc expo Brest (parc de Penfeld) à 10 minutes du centre-ville de

- Horaires : de 10h à 19h sans interruption

- Pour réserver vos billets d'entrée : [www.salon-tourisme-brest.fr](http://www.salon-tourisme-brest.fr)



## OBJETS PERDUS/TROUVES

### Objets perdus :

*Merci de les restituer en Mairie si vous les trouvez,  
afin que nous contactions leurs propriétaires*

- Clé de Peugeot + clé de maison sur un porte clé sapeurs pompiers
- Perdu Costume de Sumo route de St Renan en sortant du Bourg.
- Un porte monnaie noir usagé a été perdu le 22/01/2016 près du restaurant Le Relais, si vous l'avez trouvé merci de restituer son contenu ainsi que la clé de maison qui s'y trouve, en Mairie.

### Objets trouvés:

*A venir chercher en Mairie*

- Un bracelet trouvé en mairie le 11/12/2015
- Une chaîne + pendentif gravé avec des photos
- Une montre Freegun trouvée le 17/12 quartier Pen ar créac'h, rue ar gaerell

## PETITES ANNONCES

### Emploi

ASSISTANTE MATERNELLE dispose d'une place à partir de fin janvier et une place à partir du 01/09/2016

02.98.07.16.55 / 06.43.30.25.62

L'ESAT « LES GENETS D'OR » cherche un remplaçant (CDD) pour ses ateliers espaces verts de Ploudalmézeau et Guipavas. Permis remorque exigé, savoir gérer l'entretien d'espaces verts serait un plus.

Merci d'adresser vos candidatures à :

Valérie SOUCHARD

ESAT de PLOUDALMEZEAU, rue du Léon, 29830 PLOUDALMEZEAU

[valerie.souchard@lesgenetsdor.org](mailto:valerie.souchard@lesgenetsdor.org)

Les articles à faire paraître dans le prochain Keleier sont à faire parvenir en Mairie pour le :  
**19 février 2016.**

Le prochain Keleier sera distribué le :  
**26 février 2016.**

# Compte rendu de la Séance du conseil municipal du 14 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le 14 décembre à 20 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Pascale ANDRE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents,

Madame Adeline PRENVEILLE est nommée secrétaire de séance.

Le Procès Verbal de la séance du 9 novembre est adopté à l'unanimité.

## Ordre du jour

### **DCM 2015-08-01 Demande de subventions concernant les travaux d'aménagement de la RD168 2<sup>ème</sup> tranche.**

La commune a décidé de rendre accessible le trottoir de la RD 168 allant du giratoire de la Gare jusqu'au commerce de Lanvenec. Ces travaux sont prévus dans la continuité des travaux d'aménagement déjà réalisé dans le bourg.

L'estimation de cet aménagement est de 100 000€. Mme le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter les partenaires (Communauté de Communes du Pays d'Iroise, Conseil Départemental) pour l'accord d'une subvention.

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **DCM 2015-08-02 Transfert de voirie communautaire, procès verbal de transfert.**

La commune a adopté le schéma de voirie d'intérêt communautaire, à cet effet le conseil municipal doit autoriser Maire à établir et signer le procès verbal de transfert.

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **DM 2015-08-03 Modification des statuts de la CCPI**

La CCPI propose la prise de compétence PLUIntercommunautaire au 01 mars 2017.

Le Relais parents assistantes maternelles communautaire en lieu et place des 3 relais actuellement existant sur le territoire serait intégrer dans la rubrique « assistance aux communes » des statuts de la CCPI. Le RPAM serait géré par la CCPI pour de compte des communes suivant une convention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications de statuts de la CCPI et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **DM 2015-08-04 Révision des tarifs communaux**

Madame Pascale ANDRÉ, Maire, propose au Conseil Municipal de réévaluer les tarifs communaux au titre de l'année 2016, considérant la nécessité de revoir chaque année les tarifs communaux, et vu la Commission Finances en date du 7 décembre 2015,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'appliquer les tarifs communaux suivant pour l'année 2016

REVISION TARIFS COMMUNAUX		Maintien des tarifs	
		Tarifs 2015	Tarifs 2016
Matériel	Plateaux	2,8	2,8
	Chaises	0,3	0,3
	Vaisselle	0,6	0,6
Concession cimetière	Simple - 10 ans	82	82
	Simple - 30 ans	197	197
	Simple - 50 ans	315	315
	Double - 10 ans	152	152
	Double - 30 ans	355	355
	Double - 50 ans	571	571

REVISION TARIFS COMMUNAUX		Maintien des tarifs	
		Tarifs 2015	Tarifs 2016
Concession columbarium	10 ans	197	197
	30 ans	315	315
	50 ans	432	432
	+ remboursement caveau	460	460
Copies	A3	0,4	0,4
	A4	0,2	0,2
	Fax	0,2	0,2
Droit de place pour commerce ambulant		100	100

REVISION TARIFS COMMUNAUX- Location des salles		Tarifs 2015		Tarifs 2016	
		Tarifs 2015	Tarifs réduits	Tarifs 2016	Tarifs réduits
Ti an Oll	Midi (max 17h30) ou soirée	252 €	202 €	254 €	204 €
	Journée (midi et soir)	404 €	323 €	408 €	326 €
	Réunion professionnelle demi-journée	91 €		92 €	
	Réunion professionnelle journée	152 €		153 €	
	Mariage	505 €	404 €	510 €	408 €
	Café après obsèques	30 €		30 €	
Ti Kreiz	Midi (max 17h30) ou soirée	76 €	61 €	77 €	62 €
	Journée (midi et soir)	152 €	121 €	153 €	122 €
	Réunion professionnelle demi-journée	51 €		52 €	
	Réunion professionnelle journée	91 €		92 €	
	Mariage	202 €	162 €	204 €	164 €
	Café après obsèques	30 €		30 €	
ty laouen	boulodrome	20 €		20 €	

#### Tarifs assainissement collectif

	2015	2016
abonnement	90	91
consommation	2€/m <sup>3</sup>	2,10€/m <sup>3</sup>

#### DM 2015-08-05 Révision des loyers communaux

Madame Pascale ANDRÉ, Maire, propose au Conseil Municipal de réévaluer les loyers communaux au titre de l'année 2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'appliquer les loyers communaux suivant pour l'année 2016

		2015	2016
Loyers	Résidence du Park	554,48	555,59
	Résidence du Park 73m <sup>2</sup>	642,14	643,42
	Résidence du Park 27m <sup>2</sup>	237,87	238,35
Fermage	Prix à l'hectare labourable	100,21	101,82
	Prix à l'hectare prairie	50,11	50,92



### DM 2015-08-06 Révision du tarif d'abonnement à la bibliothèque

Madame Pascale ANDRÉ, Maire, propose au Conseil Municipal de réévaluer les tarifs communaux au titre de l'année 2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'appliquer pour l'année 2016 un tarif d'abonnement à la bibliothèque de 15.50€ / famille /an

### DM 2015-08-07 Subvention cos pays d'iroise chèques vacances

Madame Pascale ANDRÉ, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal l'état des subventions versées chaque année au Comité des Œuvres Sociales du Pays d'Iroise.

Ainsi, pour l'année 2016, le montant de la participation de la commune s'élève à 7407.76 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le prélèvement de 7407.76 € sur le budget communal, article 6574.

### DM 2015-08-08 Restes à réaliser 2015

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le conseil municipal que les restes à réaliser d'investissement doivent être validés afin de pouvoir poursuivre le paiement des travaux engagés en 2015.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le montant des restes à réaliser 2015 comme il suit.
- D'autoriser le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tous les documents afférents à ce dossier.

opération n° libellé	montant report
12 voirie	2800
15 cantine	1000
55 école	30000
57 cimetière église	3000
63 réserve foncière	50000
73 halte garderie	1000
76 installations sportives	2000
78 éclairage public	5400
79 divers matériel	8500
82 complexe multifonction	2000
83 stade jean le ven	8000
85 bâtiment communaux	5000
86 aménagement RD168	128777
87 défense incendie	500
102 aménagement rte de Trézeguer	93698
103 mairie	8000

### DM 2015-08-09 Décision modificative n°3 budget général

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le conseil municipal qu'il faut procéder à des ajustements comptables pour clôturer l'année 2015.

article	compte	débit	crédit
1641	capital emprunt		19000
66111	intérêt emprunt		2100
2031 op103	étude projet mairie	-20510	
61522	entretien bâtiments	-2100	
2313 op82	complexe multifonction		1510
61523	entretien voies et réseaux	-5000	
657362	subvention au CCAS		5000
61522	entretien bâtiments	-800	
678	autre charge exceptionnelle		800

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°3 du budget général.
- D'autoriser le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### **DM 2015-08-10 Indemnité du receveur municipal**

Madame Pascale ANDRÉ, Maire, propose au conseil municipal de valider l'indemnité accordée au Comptable de la Collectivité.

Considérant l'aide apportée par le Receveur Municipal pour la tenue des comptes et pour l'enregistrement des opérations comptables de la commune en 2015, vu les articles règlementaires, Madame le Maire propose d'adopter l'indemnité suivante à Monsieur Patrick DELPEY pour un montant de 476.54 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte le montant de l'indemnité à 12 voix pour et 2 contre de Adeline PRENVEILLE, Caroline BOURDIER GARREC, 1 abstention Michel BERTAUCHE.

#### **Questions diverses**

##### **DM 2015-08-11 Contrat d'entretien des espaces verts : ESAT GENET D'OR de Ploudalmézeau**

Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint au Maire, informe les membres du conseil municipal des points évoqués lors de la réunion sur le contrat d'entretien des espaces verts avec les Genêts d'Or 2015.

Le montant du contrat proposé pour l'année 2016 est de 9595€ HT soit 11 514€ TTC ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à 2015.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité :

- Le renouvellement du contrat pour l'année 2016
- Autorise le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tous les documents afférents à ce dossier

##### **DM 2015-08-12 Décision modificative n°4 budget général 2015.**

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le conseil municipal qu'il faut procéder à des ajustements comptables pour clôturer l'année 2015, sur préconisation du trésorier municipal.

article	compte	débit	crédit
61522	entretien bâtiments	-7000	
6558	autres contributions obligatoires		7000

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°4 du budget général.
- D'autoriser le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fin de séance à 22h30.